



L. atresne. mon mag

Brèves tresnaises p. 2/3

Jeunesse à Latresne p. 4/6

Retour en images p. 7

Carte des travaux p. 8/9

Rendez-vous Tresnais p. 10

Etat civi & tribune p. 11

Bulletin d'informations
de la ville de Latresne

Hiver **2024**

www.mairie-latresne.fr

Édito



2024 sous le signe de l'espoir, l'ambition et la détermination

A l'aube de cette nouvelle année qui commence, trois idées clés pour définir notre « état d'esprit 2024 ».

Ambition, car, depuis 3 ans, nous n'avons eu de cesse de questionner nos pratiques pour, parfois, conforter notre manière de faire, mais aussi et quand il le fallait, revoir entièrement nos modes de fonctionnement.

Ainsi, plusieurs projets ont vu le jour sous l'angle de ce nouveau prisme de la remise en question permanente.

De la refonte du fonctionnement de la restauration scolaire, désormais entièrement réalisée en interne, aux pratiques participatives autour de projets d'aménagements, les équipes municipales et nos agents avancent avec une nouvelle manière d'aborder la nécessaire ambition du service public et de l'intérêt général.

En la partageant, en l'expliquant et parfois en la motivant.

Si l'exercice des compétences municipales est parfois difficile à percevoir en intégralité, il me semble nécessaire de rappeler que nous nous sommes toutes et tous engagés avec la volonté de rendre **Latresne durable, conviviale, active et facile.**

Avec espoir également.

Les propositions de participations de citoyens à la réflexion viennent enrichir les groupes de travail de l'équipe municipale. C'est le cas du conseil participatif, qui fourmille de projets et renouvelle l'idée d'un mouvement coopératif, solidaire et partagé, intervenant dans un débat des plus sains, pour faire des propositions concrètes, réalistes et désintéressées.

C'est une année 2024 riche en défis qui s'ouvre. De nombreux challenges perdurent pour continuer de renforcer l'attractivité de notre belle commune, préserver son cadre de vie si particulier, et pour respecter les initiatives de tous les acteurs locaux, dans une vision d'un développement équilibré.

Le pôle de pratiques artistiques viendra illustrer ces 3 enjeux d'ici quelques mois. Les travaux laisseront apparaître un bâtiment à haute qualité environnementale, entièrement dévolu aux pratiques de la danse et de la musique dans un espace fonctionnel de très grande qualité.

Mais d'autres projets majeurs sont en gestation ou sur le point d'éclorre en 2024.

Alors continuons malgré la relative morosité ambiante à partager ensemble ces moments de joie, de ferveur autour de projets collectifs qui nous engagent « à faire ensemble ».

Avec toute mon équipe, **nous sommes convaincus que c'est à travers de l'action collective et déterminée que nous continuerons à assurer en pleine responsabilité le mandat qui nous a été confié.**

Je vous invite ainsi à nous retrouver à l'occasion des **vœux à la population et aux acteurs locaux, le jeudi 25 janvier 2024, dès 20h, à la salle des fêtes.**

Très belle et heureuse année à vous toutes et vous tous.

Ronan FLÉHO, Maire de Latresne

1 Création d'un réseau professionnel BNI

Un BNI (réseau professionnel) s'est créé à Latresne. Une dizaine de professionnels se sont déjà engagés et les premières réunions de recrutement s'organisent régulièrement avec les membres à Aérocampus Aquitaine. Laurianne BOUILLY, initiatrice du projet, et Marianne NAÏBERT, directrice du groupe, vous proposent de les rejoindre.

Pour rejoindre le groupe et développer votre business en utilisant vos singularités et la force du collectif : sur linkedin BNI LATRESNE.

2 Téléthon : un don par l'association de pêche

Comme chaque année, l'AAPPMA Vallée de la Pimpine a organisé un lâcher de truites pour le Téléthon 2023 rapportant 681 euros, intégralement reversés à l'AFM Téléthon. Les truites comme les pêcheurs ont répondu présent.

Un moment de convivialité a été organisé vers midi en présence des représentantes de la municipalité de Latresne, qui a financé ce lâcher de truites.



3 Premier forum de l'emploi positif

Le 14 novembre dernier a eu lieu le premier forum de l'emploi de la Communauté de communes Portes Entre-deux-Mers organisé en partenariat avec Pôle Emploi de Cenon, à la salle des fêtes de Latresne.

La commission attractivité et tourisme de l'intercommunalité, présidée par le Maire de Latresne, Ronan FLEHO, a mené cette initiative pour permettre la rencontre entre les entreprises du territoire et les chercheurs d'emploi. 23 entreprises proposaient une centaine de postes à pourvoir. Ce sont 155 demandeurs d'emploi qui ont franchi les portes de la salle des fêtes pour rencontrer les acteurs économiques, les Missions locales ou encore l'espace Info entreprendre du Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers.



4 Ramasse citoyenne à Latresne

Le 25 mai prochain, l'association Laramasse Verte et le Conseil participatif s'associent pour vous proposer une grande ramasse citoyenne.

Face aux nombreux déchets qui jonchent les rues et espaces naturels, chacune et chacun doit agir, alors, faisons-le collectivement ! **A l'occasion de cet après-midi, toutes celles et tous ceux qui se sentent concernés sont les bienvenus : rendez-vous sur la place de la mairie pour organiser des groupes de ramasse par secteur.**

La municipalité s'occupera de permettre le regroupement des déchets et de les exposer pendant le week-end pour interpeller sur les nuisances qu'ils représentent.

Une soirée festive organisée par Laramasse Verte conclura cette après-midi pour remercier l'ensemble des bénévoles mobilisés.

Des partenariats sont en train de se tisser avec le collège Camille Claudel, les associations et acteurs locaux, votre soutien est le bienvenu !

Vous souhaitez vous investir ? Ecrivez-nous à information@mairie-latresne.fr.

Le Conseil participatif vous recontactera.

Événement en partenariat avec : Laramasse Verte, le Conseil Participatif de Latresne, la commune de Latresne et le SEMOCTOM

6 Projet participatif intergénérationnel

Une oeuvre collective, culturelle et intergénérationnelle autour de la musique et de la danse prend forme à Latresne. Ce projet, initié par le Centre Communal d'Action Sociale de Latresne, a pour vocation de créer des échanges entre personnes de générations différentes, prenant pour point commun la relation aux pratiques culturelles. Ces temps sont facilités grâce à la médiation par des professionnels de la musique et la danse, en vue d'un rendu collectif. Les ateliers ont débuté fin d'année 2023 grâce à la participation des associations l'Art de la Fugue et Danse et Form'Attitude.

Avec la participation de l'Art de la Fugue, Association Danse et Form' Attitude, le Bus de la Rock School Barbey et de Patrimoine en scène. Ateliers filmés par les tresnais Screen Films.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Infos au 06 70 13 12 18



5 N° d'astreinte accessible 7/7j & 24/24h



Le 2 décembre, 2 vaches ont été retrouvées, rue de l'église, en train de se balader dans les rues tresnaises. Après de rapides investigations, leur propriétaire a été indentifié et a pu les récupérer, aidé par des habitants et élus. Les deux vagabondes ont retrouvé leur pré peu de temps après leur départ.

Si vous constatez un problème, vous pouvez appeler le numéro d'astreinte de la mairie :

05 57 97 02 70

Un élu vous répondra toute la semaine en dehors des horaires d'ouverture.

7 45 ans Danse et Form' Attitude

L'association Loisirs et culture a bien changé depuis sa création... 45 ans plus tard, un changement de nom, et après avoir formé des centaines d'enfants, d'adultes et de passionnés à la danse, aux activités de relaxation, de stretching, de barre au sol mais aussi de yoga, de gym d'entretien ou encore de pilates, Danse et Form'Attitude a su fêter dignement ses 45 années d'existence. Un grand bravo et merci à la présidente actuelle mais également à ses prédécesseurs ainsi qu'à sa directrice, qui ont pleinement pris leur part à la vie communale avec les activités de l'association. Nous leur souhaitons encore de belles années à vivre !

5 Permanences de la Mission Locale

La Mission Locale des Hauts de Garonne tient des permanences en mairie tous les premiers mardis de chaque mois de 9h à 12h. Vous pouvez prendre rendez-vous au 07 87 01 50 51.

Chaque année, près de 4 000 jeunes bénéficient de l'accompagnement personnalisé de la Mission Locale. Conscients que les besoins et étapes de la vie quotidienne (le travail, la formation, la santé, le logement, la mobilité, les droits) peuvent poser problème, les Missions locales accompagnent les jeunes de 16 et 25 ans à surmonter les obstacles dans ces différents domaines.



Mission Locale
des Hauts de Garonne
NOUVELLE-AQUITAINE

Information Elections Européennes

Les élections européennes auront lieu le 09 juin, de 8h à 18h à la salle des fêtes. Pour vous inscrire sur les listes électorales ou vérifier votre bonne inscription, rendez-vous sur : <https://www.service-public.fr/> rubrique « vos droits » / « listes électorales ». Inscription possible jusqu'à la veille du scrutin.

Brèves Tresnaises

Une nouvelle aide aux projets jeunes

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) propose désormais un nouveau dispositif d'accompagnement financier à destination des 18 à 25 ans.

Cette nouvelle aide, dédiée aux projets des jeunes de la commune, a pour objectif d'aider à la réalisation d'une action, menée seul ou à plusieurs.

Le projet présenté devra être axé sur la solidarité et/ou l'environnement et/ou la citoyenneté.

Afin de valoriser l'action soutenue, le ou les porteurs organiseront une restitution auprès des enfants des écoles et/ou des aînés de la résidence autonomie des Arpèges. Une présentation auprès des habitants de la commune (exposition photos à la médiathèque, soirée de présentation d'un film, etc...) peut également voir le jour.

Comment en bénéficier ?

Après avoir retiré et rempli le dossier dédié (disponible en mairie et sur le site de la commune), le projet sera présenté devant une commission de cinq personnes (élus du CCAS et membres du conseil participatif) qui donnera un avis sur le projet et décidera du montant de l'aide financière allouée.

A noter, le porteur, ou au moins un des porteurs du projet doit habiter Latresne. Les membres doivent également être âgés de 18 à 25 ans.

Une première habitante d'ores et déjà a bénéficié d'un accompagnement pour mener à bien son projet (4L trophy).

Vous souhaitez présenter un projet ?

Ecrivez à Agnes BARLET : agnes.barlet@mairie-latresne.fr

Jeunesse à Latresne : quelles actualités ?

La restauration scolaire des écoles évolue

Depuis 2006, la gestion des services de restauration scolaire à Latresne a été déléguée à des prestataires privés : Aquitaine de Restauration et API. A la rentrée scolaire 2023, l'équipe municipale, accompagnée par celle des écoles, a mis en oeuvre un nouveau fonctionnement : une cuisine centrale en régie.

Cette nouvelle organisation, qui passe par la conception de repas entièrement assumée par les équipes et une diététicienne, a été pensée depuis février 2023 pour voir la concrétisation s'organiser dès septembre de la même année.

Cette ambition a été possible grâce à l'engagement des agents, leur formation et l'étude de la réorganisation complète du fonctionnement assumé des cuisines.

Pourquoi passer à une cuisine centrale ?

Ce changement d'organisation a été motivé par la capacité, via cette nouvelle organisation, d'offrir aux enfants une restauration de meilleure qualité basée sur le respect du cycle des saisons et l'approvisionnement des denrées. Depuis la rentrée, les équipes se sont donc entourées de prestataires et partenaires permettant des approvisionnements via des producteurs locaux, autant que possible.

La plateforme « Au près des cuisiniers » soutenue et diffusée par le Pôle territorial Coeur Entre-deux-Mers, permet d'identifier des produits locaux (Créon, Latresne, Tresses, ...). « Au près des cuisiniers » est une association Loi 1901 créée en 2020, destinée à rapprocher les agriculteurs et les gestionnaires de la restauration collective, pour permettre l'approvisionnement en produits locaux de qualité.

Aujourd'hui, cette nouvelle organisation permet :

- la maîtrise des menus et des approvisionnements,
- la reprise des préparations faites maison,
- la stimulation du goût des enfants,
- l'entretien du lien entre producteurs et cuisiniers.

Désormais, deux des cuisiniers municipaux (Cathy Remaud et Cédric Lhermine avec à leur tête Audrey Betous) se chargent des commandes, de l'élaboration des menus, gestion des stocks, et bien évidemment la cuisine.

Les menus sont pensés 2 mois avant leur conception, envoyés à une diététicienne et validés par l'élue en charge des affaires scolaires, Anne Migliorini.

A ce jour, 2 à 3 produits bio sont proposés dans chaque menu. La viande provient le plus souvent de la boucherie des éleveurs girondins de Créon, le pain venait de Latresne et depuis peu de Tresses.

Le changement de gestion en régie directe ne se pense pas sans travail autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire. C'est l'objectif développé par deux autres cuisinières, Nathalie Roulière et Julienne Roulière. L'école est désormais dotée d'un gachimètre de pain, 3 composteurs depuis la rentrée, une table de troc... Les cuisinières ont également mis en place le système de petites et grandes faims pour les entrées et les fruits.

Mais... Très bonne nouvelle ! Il n'y a plus de restes à mettre dans les composteurs. Seules les épiluchures y sont versées. Les enfants prennent plaisir à manger, redécouvrent des plats notamment en sauces, en redemandent et surtout viennent remercier le personnel municipal.

Job d'été : une opération jeune

Depuis 2020, la commune de Latresne recrute des jeunes entre 17 et 25 ans, tous les étés, pour mener des travaux d'entretien dans la commune. Des missions de 15 jours maximum par personne sont prévues pour les périodes estivales.

Ce sont près de 35 jeunes qui ont rejoint les équipes municipales pour des jobs saisonniers.

Plutôt qu'une opération « argent de poche » la municipalité a fait le choix d'embaucher en CDD les jeunes et leur permettre d'accéder à une expérience

effective et parfois un premier pas dans le monde professionnel. Cette ligne sur un CV peut faire la différence à l'occasion d'une recherche de stage, d'un job et donner le coup de pouce nécessaire pour leur avenir d'étudiant ou de professionnel.

Certains d'entre eux ont été rapelés sur des missions spécifiques ou ont poursuivi leur expérience à la mairie par un stage.

En 2024, la commune réitérera l'ouverture des postes, à compter du printemps pour des jobs en juillet et août.



Dossier unique : mise en place en janvier 2024

Les communes de Latresne, de Saint-Caprais de Bordeaux, du Tourne et la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers viennent de se doter d'un nouveau logiciel dit portail famille. Mis en service depuis le 08 janvier 2024, ce dernier permet aux familles de faciliter le suivi des inscriptions aux différents services jeunesse communaux et intercommunaux (inscription aux écoles, centres de loisirs, restauration scolaire, ludothèque...) sur une plateforme unique.

Cette réalisation n'a été possible qu'avec le concours de Jérôme SOLER, conseiller numérique au sein de la mairie de Latresne qui a rédigé le cahier des charges, mais aussi grâce aux équipes des mairies et de la communauté de communes engagées dans la démarche.

Il était nécessaire de penser un outil facile d'usage, afin de simplifier les démarches des familles, malgré les organisations parfois complexes et la

multitude d'acteurs intervenant pour la mise en oeuvre des services jeunesse.

Ainsi, le logiciel « Mushroom cityfamily », permet d'accéder sur un espace numérique à un dossier unique. C'est donc, pour les familles une plus grande autonomie, un gain de temps et un accès simplifié à l'inscription, au suivi des activités, mais aussi aux mises à jour relatives au dossier de leurs enfants à faire passer aux équipes accompagnantes.

Un futur travail autour de l'étude de la possibilité d'intégrer l'inscription aux associations sera abordé prochainement.

Pour toute demande relative à l'usage du service numérique :

enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr ou numerique@mairie-latresne.fr ;
par téléphone : 05.56.20.83.60 (communauté de communes) 05.57.70.97.20 (mairie)



Rappel des réglementations relatives au stationnement autour des écoles

Stationnement de 4 roues

La circulation des véhicules sur le parking de la rue de la Colline (dit parking des bus) s'effectue en observant un sens de rotation depuis l'entrée unique au n°4 de la rue et jusqu'à sa sortie au n°2.

L'arrêt et le stationnement de tout véhicule sont interdits sur la rue du Bourg et la rue de la Colline :

- > sur les zébras jaunes,
- > le long des trottoirs,
- > devant les entrées des portails des écoles,
- > sur les espaces verts et les trottoirs,
- > sur et en amont des passages piétons, et
- > entre le n°13 de la rue des Merlots et le n°2 de la rue de la Colline (fond jaune et logo piétons blanc).

Aux heures d'école, les conducteurs de deux-roues ont l'obligation de mettre pied à terre.

Stationnement vélos

Un espace de stationnement vélo est instauré au n°2 rue de la Colline, à proximité du portail d'entrée de l'école élémentaire.

Stationnement Personnes à Mobilité Réduite

Deux places de stationnement ont été remodelées :

- > rue de la Colline, entre la sortie du parking et le portail de l'entrée de l'école élémentaire,
- > rue du Bourg, au bout du parking longeant l'école maternelle.

Les utilisateurs de ces places réservées doivent être titulaires d'une carte mobilité inclusion (CMI) en cours de validité.

Rappelons-le : tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit.

Dépose Minute

Un « Dépose Minute » est instauré sur le parking, rue de la Colline. Les parents d'élèves peuvent arrêter leur véhicule sur l'espace matérialisé, pendant une durée limitée, le temps de déposer leurs enfants.

Véhicules de transport scolaires ou bus

Le stationnement sur le « Dépose Minute » est interdit aux transports en commun.

Les bus et transports en commun peuvent seulement stationner sur les arrêts de bus (rue de la Colline) et sur le parking de la même rue. A partir de 16h30, seuls les bus réservés au transport des élèves du Collège Camille Claudel, où aucun autre véhicule à moteur ne sont autorisés à circuler, s'arrêter ou stationner, et ce, jusqu'au départ du dernier véhicule de transport scolaire du collège.

Vous souhaitez développer des projets pour la jeunesse dans la commune ? Vous pouvez les présenter en prenant rendez-vous avec le maire ou à l'écrit : communication@mairie-latresne.fr

PORTRAITS



Maïlys Dalleas : une championne de France à Latresne

Cet été, une tresnaise a porté haut les couleurs de la commune. Sacrée championne de France des moins de 15 ans, à la fête des jeunes d'Albi, Maïlys Dalleas pratique l'escrime avec passion.

Championne de France en individuel et vice-championne en équipe (Nouvelle-Aquitaine) cette année 2024 ouvre un nouvel objectif pour Maïlys : celui d'intégrer les circuits européens.

Retour en arrière. Il y a quelques d'années, alors que la future championne regardait les Jeux Olympiques de Rio (2016), la discipline la marque et elle déclare à ses parents qu'un jour, elle aussi, elle représentera les couleurs de la France aux JO, en escrime.

13 ans après cette annonce, ce nouveau titre estival vient valoriser son parcours, une belle marche vers les Jeux Olympiques. Son objectif : les jeux d'Australie en 2032. Un potentiel qui peut lui faire croire en son rêve, sa coach - Jeanne Colignon, ancienne tireuse championne de France à l'épée en 2011 - parle d'une athlète « explosive », qui adopte « un jeu assez tourné vers l'attaque » lui donnant le potentiel d'une grande sportive.

Nous souhaitons donc à Maïlys et à son club (Bordeaux Bastide Escrime) encore de belles victoires et de prendre beaucoup de plaisir dans la pratique de l'escrime.

Arthur Prévost : 2 pistes, 1 champion

Arthur Prévost est tresnais depuis peu. Installé à La Seleyre, l'athlète foule les pistes d'athlétisme et de bobsleigh depuis plusieurs années.

A 24 ans, Arthur officie en Gironde pour les compétitions de décathlon (US Talence athlétisme) et à Monaco pour les épreuves de bobsleigh.

Vice-champion de France de décathlon, Arthur Prévost a découvert l'athlétisme au collège, grâce à l'UNSS, quelques dispositions lui ont facilité son parcours, mais c'est bien la ténacité et le travail qui lui font obtenir ses résultats.

Il développe depuis plusieurs années un caractère sportif comme ses coachs les aiment : progression régulière, potentiel d'amélioration en compétition et rigueur à la préparation.

Après la pratique du javelot à ses débuts, il s'est tourné vers le décathlon. Plusieurs championnats de France Elites et Décastar lui ont déjà tendu les bras. Compétitions dans lesquelles Arthur a remporté des médailles d'argent, améliorant presque à chaque fois son record personnel.

Côté bobsleigh, sport peu pratiqué à Latresne, l'organisation de la saison l'entraîne aux quatre coins du globe. Du Canada à l'Allemagne, en passant par l'Italie et bien-sûr Monaco, Arthur assure le poste de pousseur, qui demande des caractéristiques similaires à certaines épreuves du décathlon.



Une classe de 4ème du Collège Camille Claudel, de Latresne, primée au concours national Samuel Paty



Les élèves de la classe de 4ème G de 2022 - 23, ont travaillé sur le sujet : "Les infos, quels dangers pour la démocratie ?". Le fruit de leur travail collectif, une vidéo de 9 minutes, a été récompensé dans le cadre du concours national Samuel Paty, organisé par l'association APHG Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie.

Quelques élèves ont pu assister à la cérémonie de remise des prix à la Sorbonne en présence du Ministre de l'Éducation Nationale, Gabriel Attal, et de la Première Ministre Élisabeth Borne, le 14 octobre dernier et ainsi représenter dignement le collège.

Le Prix Samuel Paty rend hommage au professeur d'Histoire / Géographie assassiné le 16 octobre 2020. Proposé aux élèves de collège et de lycée et à leurs enseignants autour d'un thème annuel articulé aux programmes d'Éducation Morale et Civique, ce prix a pour ambition de favoriser la cohésion et la coopération grâce à un projet de classe.

Retour en images

Depuis la rentrée, nombreuses sont les structures qui organisent des rencontres et permettent la vie de la commune : associations, collectifs, acteurs publics ou municipalité, retour en images sur ces temps forts.

Pour partager les photos de vos événements, envoyez-les à communication@mairie-latresne.fr

Intempéries automne 2023



Semaine bleue : repas intergénérationnel



Victoire du match sénior féminine handball pe2m - coupe de France



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Repas intergénérationnel aux Arpèges



Festivités de Noël sur le marché



Fête de l'automne

45 ans de l'association Danse et Form'Attitude



45 ans de l'association Danse et Form'Attitude

La médiathèque et l'Art de la Fugue fêtent Noël



Fête de l'automne

Animations dans le cadre du Festival Vitabib



Rentrée à Latresne : forum des associations



Matches de l'équipe de France - coupe du monde de rugby



Latresne en fête : braderie avenue de la Libération



Festivités de Noël : spectacle familial



Rentrée à Latresne : conférence de rentrée

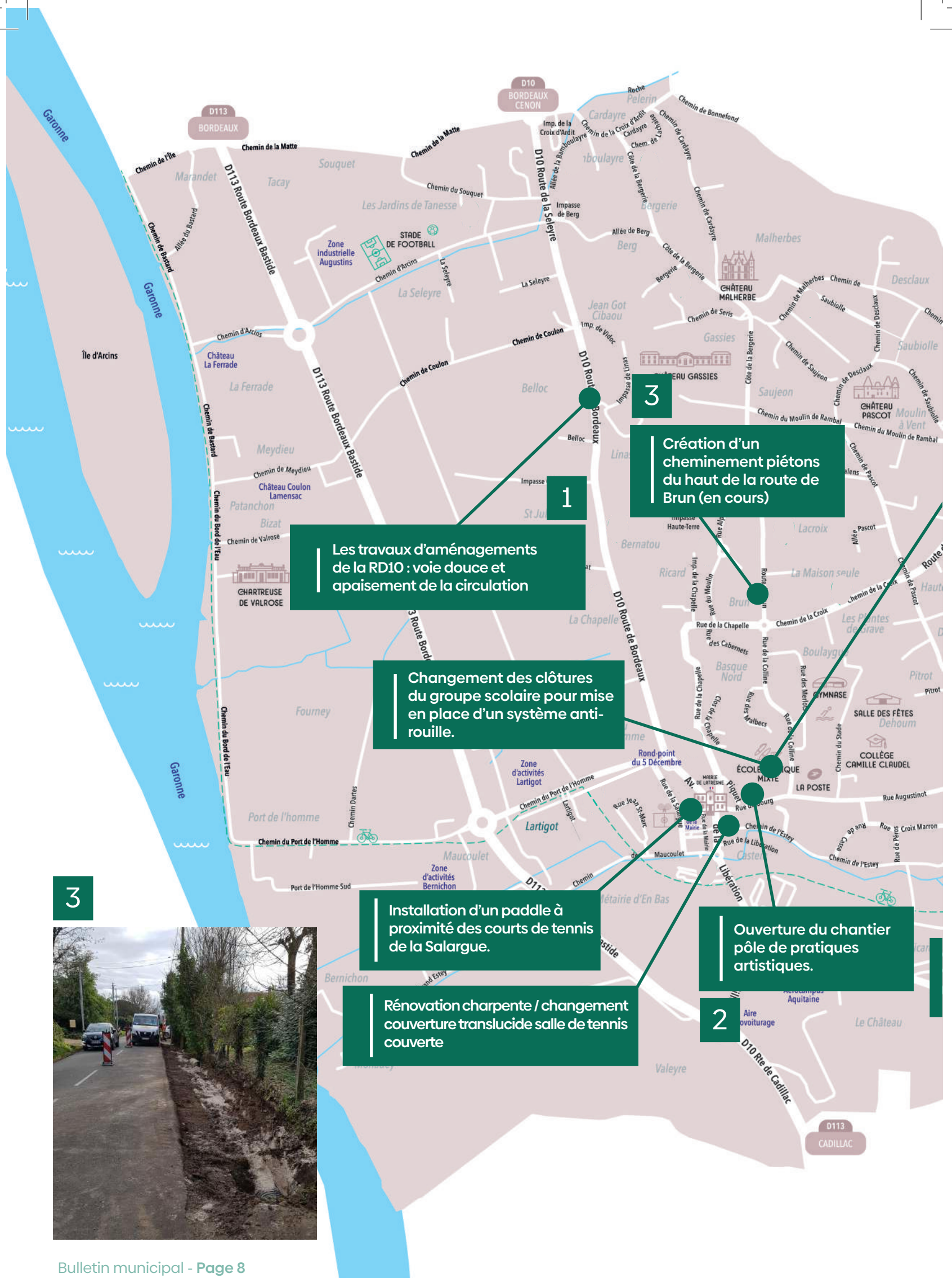


Festivités de Noël : ateliers à la salle des fêtes



Tournois de pétanque





1
Les travaux d'aménagements de la RD10 : voie douce et apaisement de la circulation

Changement des clôtures du groupe scolaire pour mise en place d'un système anti-rouille.

2
Installation d'un paddle à proximité des courts de tennis de la Salargue.

Rénovation charpente / changement couverture translucide salle de tennis couverte

3
Création d'un cheminement piétons du haut de la route de Brun (en cours)

Ouverture du chantier pôle de pratiques artistiques.

3



Carte des travaux

1



TRAVAUX DE LA D10

Les travaux d'aménagements 2023 de la RD10 route de Bordeaux (dite aussi « route de la Seleyre ») situés entre le chemin de Faussat et l'impasse de Linas comprennent :

- la création d'une voie dédiée aux mobilités douces,
- la création d'une écluse routière complétée de feux pour une micro-régulation du trafic (le principe : le feu temporise les passages rouge / vert en fonction du sens à privilégier, les sens dépendent des flux),
- la gestion durable des eaux pluviales (béton poreux, rives drainantes, accotements terre-pierre, collecte et infiltration)
- et le reprofilage de la chaussée.

Plantations d'arbres de haute tige

Mise en place d'un cheminement piéton secteur Citon.

Réfection des 2 sacristies de l'église Saint-Aubin.

Enfouissement des réseaux - place Sainte Quitterie.

Installation de toilettes publiques au boulodrome.

CÉNAC



PÔLE DE PRATIQUES ARTISTIQUES

2

Les travaux du pôle de pratiques artistiques ont débuté. Ce programme de restructuration et d'extension de l'ancien presbytère, permettra la création d'un pôle de pratiques artistiques (danse, musique). L'ancien presbytère sera converti en salles de travail pour les bénévoles et salariés des associations. Un nouveau bâtiment dédié aux cours de danse et de musique sera créé dans la continuité de l'ancienne bâtisse. Le projet dans son ensemble proposera 910 m² d'espaces associatifs.

Ce bâtiment Haute Qualité Environnementale sera isolé en paille hachée et favorisera des matériaux plus respectueux de l'environnement.



RDV tresnais 2024

En 2024, retrouvons-nous autour de moments festifs et conviviaux, vous retrouverez ci-après les temps forts pour lesquels le détail des programmes sera mis en ligne sur le site et envoyé par newsletter.

Janvier

Jeudi 25 janvier

Voeux aux tresnaises et tresnais

Rendez-vous à la salle des fêtes

A partir de 20h - Ouvert à toutes et à tous

.....

Février

Dimanche 11 février

Loto du handball club pe2m

Loto organisé par le club de handball.

intercommunal - informations à venir.

Février

Dimanche 18 février

Bal de country

Organisé par les Eagle's dancers de Latresne.

Salles des fêtes - informations à venir.

.....

Mars

Du 08 au 10 mars

Événements pour la journée internationale des droits des femmes

Les associations, les habitants motivés et la municipalité s'associent pour travailler sur les droits des femmes, l'égalité entre les femmes et les hommes, et le travail sur les stéréotypes - *Programme à venir*

Mars

Samedi 02 mars

Soirée dansante

Soirée danses de salon à la salle des fêtes par

Danse 33 et vous - informations à venir.

Mars

Samedi 16 mars

Les associations fêtent la Saint-Patrick

Pour la 3^{ème} année consécutive, les associations de Latresne vous offrent une Saint-Patrick originale.

Programme à venir - ouvert à tous

Mars

Dimanche 24 mars

Anniversaire du marché

Le marché accueille le grand chapitre de la confrérie des goûteurs de tricandilles - dégustation, défilé, animations pour cette matinée sous le signe du savoir faire français.

Ouvert à tous - Programme à venir

Chasse aux oeufs

Le comité des fêtes vous retrouve pour sa traditionnelle chasse aux oeufs. - *Programme à venir*

Mai.....

Samedi 25 mai

Ramasse citoyenne

Laramasse Verte et le Conseil participatif vous proposent une grande ramasse citoyenne. Rendez-vous pour une après-midi ramasse des déchets dans les rues de Latresne avant de terminer par une soirée conviviale et festive.

Ouvert à tous - Programme à venir

Mai

Vendredi 17 mai

Repas de quartiers

Retour des repas de quartiers : 10 quartiers, 2 parcours pour le camion musical. Venez partager entre voisins un moment convivial.

La Seleyre, Gauvry, Castéra, Pardaillan, Croix Marron, La Croix, Le Moulin, Cadayre, Salvy, Jeandey

Ouvert à tous

.....

Juin

Dimanche 02 juin

Festival Jazz 360 à Latresne

Latresne accueillera le festival Jazz 360 à l'étang des sources pour une après-midi bucolique et musicale.

Jazz manouche, buvette, animation sur place.

Ouvert à tous - Programme à venir

Juin

Samedi 22 juin

Feux de Garonne

Une soirée conviviale en bord de Garonne.

Restauration ou pique-nique possible sur place, animations, musique, feux d'artifice.

Ouvert à tous - Programme à venir

Mercredi 08 mai : commémoration de l'armistice de 1945

Dimanche 09 juin : élections européennes - salle des fêtes

Lundi 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918

D'autres temps forts à venir

Olympiades sur les Portes de l'Entre-deux-Mers :

Du 13 au 20 mars, les jeunes de la communauté de communes participeront aux Olympiades, accueillant leurs pairs des communes jumelées avec celles de l'intercommunalité. Cérémonie d'ouverture le 13 mars au collège Camille Claudel.

Exposition en partenariat avec Handivillage :

Rencontres autour de créations par les résidents du foyer Handivillage de Camblanes-et-Meynac. Une exposition pour échanger sur la diversité, l'inclusion et les handicaps.

20 ans du festival Entre-deux-rêves :

Le festival Entre-deux-rêves fête ses 20 ans en 2024, pour l'occasion une édition inédite parcourra les communes, avec un arrêt prévu à Latresne.

Patrimoine en Scène à Latresne :

Une nouvelle édition de Patrimoine en scène viendra mettre en lumière et en musique l'Histoire de la commune à travers l'expression artistique - vendredi 20 septembre.

Concert de Nougaro à Nougayork :

Le Centre Communal d'Actions Sociales accueillera les Choraleurs (association) pour un concert qui reprend les classiques - et moins classiques - de l'oeuvre de Claude Nougaro, 20 ans après son décès. Chorale, comédien, groupe de jazz et conteur viennent mettre en scène la carrière de l'artiste. *Dans le cadre de la semaine bleue.*



Etat civil

Bienvenue à

Feny MAMBU MBUTA
Côme LEMÉTAYER
Jeanne SICAUD ROBITAL
Félix CAULET
Loën LABAT
Robin MENAND
Guillem SEMAL MORANTE
Ali TRAORE
Paul DUPAS
Liyana GARNUNG
Elaïa CLAUZADE
Jules CIZEL
Ariane CORNUÉJOLS LAURENT

Se sont unis

Florian MAHISTRE et Félicie LADEIRA
Bertrand WINDAL et Sandrine GAYET
Xavier BARROIS et Sendra LEJAMBLE
Eric HÉNAUX et Delphine PRET
Philippe MASLON et Christine NAVAILLES ARGENTAA
Pierre RAUSCH et Guylène NGOSSA
Laurent MARRONNEAUD et Lucie DEFAYE

Nous ont quittés

Christian GARRISSÈRE-POURTAU
Jeannine SIMONET
Odette VALET veuve GRASLIN
Anne-Marie TUDURI épouse PTAK
Bernard FICHEUX
André PARMENTIER
Barbara HEIMERDINGER
Christine FERTÉ veuve AMIGUES
Catherine GALLAIS
Guy CLICHY
Joëlle ROCHER veuve LAFFITTE
Claude MAS
Vincent du TREMOLET de LACHEISSERIE
Simonne LAGRANGE veuve JACOBÉ de HAUT de SIGY
Monique BAZOT
Frédéric DOERMANN
Pierrette MALENON veuve BARON
Farida TAALBI veuve BEUVAIN



Tribune Latresne Naturellement

Nous voulons revenir sur un article du journal Sud-Ouest dans lequel, une fois encore, Monsieur le Maire se plaint de l'existence au sein du Conseil Municipal d'une opposition, qui ne fait que son travail : étudier les différents dossiers, saluer les avancées, pointer les défaillances, dénoncer les projets et travaux coûteux ou mal conçus et proposer des contre projets plus favorables à notre commune.

En effet nous sommes dans l'obligation de réaliser nos propres recherches pour découvrir et analyser les dossiers car Monsieur le Maire continue de nous tenir à l'écart de TOUS les dossiers en dépit des règles de démocratie les plus élémentaires. Nous aurions commis « un péché originel » (propos de R. Flého dans Sud-Ouest du 12/06) qui pour mémoire est de lui reprocher le non respect des règles lors de son élection au moment du premier conseil municipal, et voilà l'excuse utilisée pour ne pas nous informer sur les dossiers.

Nous relevons les propos de R. Flého qui souhaite « Co-construire avec les habitants » : c'est ce que nous demandons depuis 3 ans, nous espérons vivement que l'avis des habitants soit réellement pris en compte en amont des projets, ce que nous remarquons être encore assez peu le cas.

Nous constatons une baisse de l'attractivité de la commune : fermeture de commerces, désertification médicale (prochain départ des dermatologues) et maintenant l'installation d'un commerce de pare brise en plein centre (passage des Arts / chemin de Maucoulet) alors qu'un boulanger bio était pressenti. Est-ce vraiment la place d'un tel commerce ? Est-ce ainsi que notre centre ville se dynamise ?

Nous restons vigilants et sommes toujours à votre écoute.
Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Vos élus Latresne Naturellement :

Jérôme VERSCHAVE	jerome.verschave@mairie-latresne.fr	06 20 35 79 83
Frédérique CONSTANS	frederique.constans@mairie-latresne.fr	06 08 28 49 37
Jean-Christophe SAURIAC	jc.sauriac@mairie-latresne.fr	06 12 94 64 20
Sylvie ESCOFFIER	sylvie.escoffier@mairie-latresne.fr	06 89 99 91 85
Jean-Claude POINTET	jc.pointet@mairie-latresne.fr	06 77 84 93 11



Latresne

Mairie de Latresne

1 avenue Jean Balde
33 360 LATRESNE
Tél: 05 57 97 02 70
Courriel: mairie@mairie-latresne.fr

Heures d'ouvertures

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 - 13h30/17h30
le vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h
le samedi : (hors vacances scolaires) : 9h00/12h00

Journal d'information hiver 2024
Direction de la publication : Céline GOEURY et Ronan FLEHO
Création : Céline GOEURY
Impression : Imprimerie Korus
Bulletin imprimé dans le respect de l'environnement